

CP - La base nautique rouvre ses portes le 13 juin !

La base nautique sera à nouveau accessible tous les jours dès le samedi 13 juin de 10h à 19h (et jusqu'à 20h en juillet et en août). Son accès sera contrôlé et payant. Un plan d'organisation de la surveillance et des secours (P.O.S.S.) ainsi qu'un règlement intérieur en définissent le fonctionnement.

Le tarif d'accès est inchangé : 4 € sur place.

Pour les résidents de Colmar

Agglomération, billets en prévente à Colmar Agglomération (32 cours Sainte-Anne) et dans les Mairies de : Ingersheim, Wintzenheim, Turckheim, Sainte-Croix-En-Plaine, Horbourg-Wihr et Houssen, au tarif de : 3 € le ticket / 30 € la carte 11 entrées.



© Ville de Colmar

LES MESURES SANITAIRES

Afin de respecter les recommandations sanitaires, une régulation de la fréquentation maximale instantanée est opérée : 1 000 personnes (au lieu de 3 500 habituellement). En fonction des directives gouvernementales et du respect des mesures "barrière", la jauge pourra être augmentée progressivement.

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr